

La pilule contraceptive, prescrite sous influence

Pour une information indépendante et le développement de la pharmacovigilance

Le scandale des morts sous pilules contraceptives met à nouveau en lumière l'influence de l'industrie pharmaceutique dans l'information des prescripteurs et des usagers sur les médicaments. Les médecins lecteurs de la revue *Prescrire* et soucieux de la santé publique savaient depuis 1990 que les pilules dites « de troisième génération » n'apportaient pas d'intérêt pour la santé des femmes mais au contraire un surcroît de risque de complication potentiellement grave.

Les laboratoires eux-mêmes, qui avaient commencé par argumenter sur l'intérêt d'une baisse du taux d'oestrogènes (présentant un risque de thrombose artérielle –infarctus et accidents vasculaires cérébraux- faible mais notable chez des femmes prédisposées) en l'associant à une classe de progestatifs efficace pour empêcher l'ovulation, avaient changé de discours quand ils ont su (car ils l'ont forcément su) que ces progestatifs induisaient un risque plus élevé de thromboses veineuses - phlébites et embolies pulmonaires-. Ils ont alors parlé d'effets bénéfiques de ces « nouvelles pilules » sur d'autres problèmes dont pouvaient se plaindre les femmes : acné, pilosité, jambes lourdes...qui sont devenus leurs principaux arguments de vente.

Mais le scandale vient de la présence permanente et massive des représentants de l'industrie pharmaceutique auprès des prescripteurs (gynécologues surtout, généralistes aussi et centres de planification) en vue d'influencer leurs prescriptions. Tous les moyens sont utilisés : communications dans les congrès, visites auprès des médecins avec présentation des études en faveur des médicaments promus, sans présentation des études négatives, publicités et articles orientés dans les journaux médicaux, don de lots de pilules aux médecins et aux centres de planification, sans compter les autres moyens habituellement utilisés (congrès payés et autres cadeaux, sous couvert de participation à la formation...). Avec efficacité, puisque de nombreuses femmes commençaient leur contraception par ces pilules, prescrites par les gynécologues ou données dans des centres de planification, avec la difficulté supplémentaire du non remboursement de ces produits pour la suite de leur contraception.

Comme souvent en France, il a fallu attendre des actions judiciaires suite à des accidents mortels pour que la question soit posée sur la place publique. Question mal posée par les médias, qui ne réagissent qu'aux scandales et déplacent les véritables problèmes (la question de la pilule Diane°, n'ayant pas d'AMM pour la contraception mais pour l'acné, n'évacue pas celle du risque excessif pris pour traiter un problème qui peut se résoudre autrement). Question mal prise en compte par les pouvoirs publics, qui prévoient certes la suppression des pilules jugées les plus « dangereuses », sans remettre en cause les mécanismes qui ont mené à une telle désinformation.

Car ce scandale révèle aussi l'indigence des pouvoirs publics en matière de contrôle des médicaments et de pharmacovigilance. On a vu, avec l'affaire du Médiateur°, que les Agences censées contrôler la mise sur le marché des médicaments étaient corrompues par des conflits d'intérêts qui mettent en cause leur efficacité et leur crédibilité. La pharmacovigilance en France est dramatiquement sous-développée, et il n'existe pas de culture de cette vigilance dans la formation des médecins. L'industrie pharmaceutique est aussi très présente dans les hôpitaux, lieux de stage des médecins en formation, et dans le contenu de leurs outils d'apprentissage : manuels et conférences de préparation aux concours...

La pharmacovigilance est depuis peu ouverte aux patients, mais ni les médecins ni les patients eux-mêmes n'ont été informés de cette possibilité, les médias en particulier sont restés silencieux sur cette question.

Pour que les scandales au sujet des dangers des médicaments cessent de se succéder en France, il faut :

- une formation et une information indépendantes des médecins sur les médicaments,
- la suppression des conflits d'intérêt dans les agences gouvernementales contrôlant les médicaments et autres produits de santé et émettant les recommandations,
- le développement de la pharmacovigilance avec une information claire et massive des médecins et des usagers par des campagnes gouvernementales actives sur cette question,
- une recherche publique sur les médicaments organisée par un institut gouvernemental auquel cotiserait l'industrie pharmaceutique en fonction de ses bénéfices.

Sinon, il y aura d'autres Médiator^o et d'autres Diane^o. Il n'est pas tolérable de risquer la vie des patients pour augmenter les bénéfices de l'industrie pharmaceutique.

Pour une prescription éclairée, justifiée et indépendante au seul bénéfice de la santé des usagers !

Martine Lalande